

ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS

Médoc Estuaire
Communauté de Communes

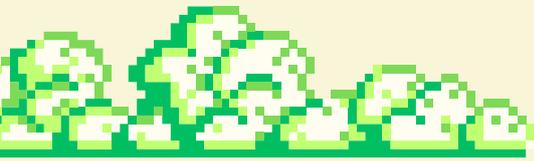


PLANNING ACTIVITÉS

ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) :
ARSAC ELEMTAIRE

PÉRIODE : MARS AVRIL 2025





LES JEUX VIDEOS



planning CP/CE



12/03

Créer ton jeu vidéo
Pixel Mario
Photobooth Game Boy
Décoration du centre
Pac-Man au Dojo

19/03

Plastique fou Pokémon
Chercher et trouve
Quizz jeux vidéos
Marque page Pokémon
Perles à repasser jeux vidéos



26/03

Pixel jeux vidéo
jeu sportif "SONIC"
Accessoires Mario
Masque de héros de jeux vidéo

02/04

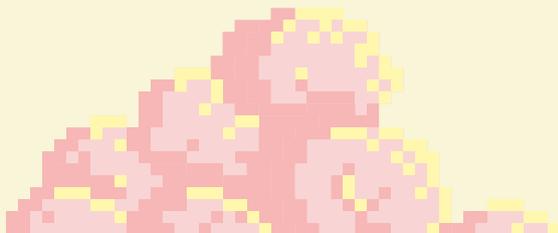
Carte statistique FOOTBOSTEUR
Affiche Fornite
Marque page Pokémon
Morpion Pokémon

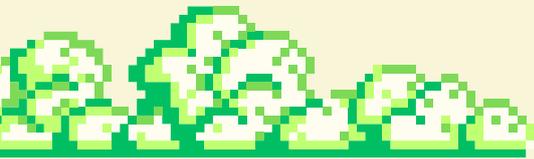
09/04

Atelier cuisine
Pac-Man
Bouclier de Link
Loup-Garou

16/04

Just Dance au Dojo
Perles à repasser porte-clé Mario
Champignon Mario
Pixel Gomette
GRAND JEU





LES JEUX VIDEOS



planning CM



12/03

PAC-MAN

Dessins et marque-page Pokémon



26/03

Carte de performance foot

Créer ton skin

19/03

Game Gadget

Champignon Mario

02/04

Pokéball bonchon de liège

Tournoi NBA

09/04

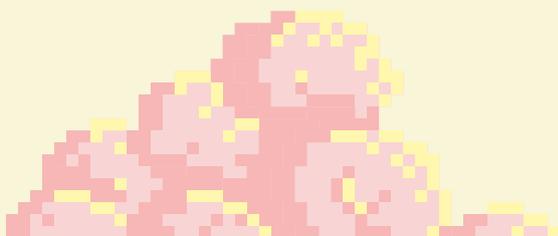
Tableau personnalisation
manette PS4

Pokéball bonchon de liège

16/04

Tournoi FIFA

GRAND JEU



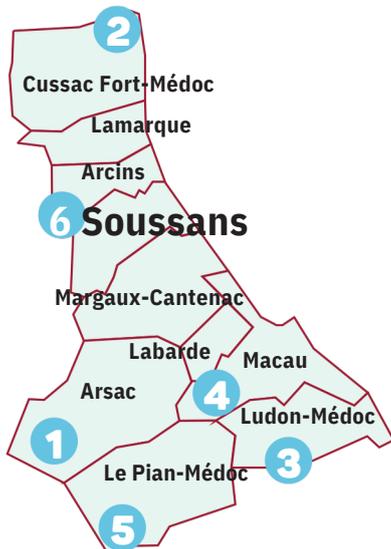
INFOS PRATIQUES

Vous pouvez inscrire votre enfant dans l'un des 6 accueils de votre choix :

1 ACM ARSAC
14 avenue de Ligondras
33460 Arsac
Tél : 05 57 88 62 12 / 06 45 75 37 26
alsh.arsac@medoc-estuaire.fr
Directrice : Sarah DUBERNET
Adjoint pédagogique : Julien CAUSSE

2 ACM CUSSAC / MS CUSSAC LAMARQUE
34 avenue du Haut Médoc
33460 Cussac Fort-Médoc
Tél : 06 15 46 48 28
msscussaclamarque@medoc-estuaire.fr
Directrice : Ludivine LEYVIGNE
Adjointe pédagogique : Jennifer Duville

3 ACM LUDON-MÉDOC
25 rue du général de Gaulle (mater)
1 bis place Jean Jaurès (élém)
33290 Ludon-Médoc
Tél : 05 57 88 47 74 / 06 45 75 22 21
alsh.ludon@medoc-estuaire.fr
Directrice : Audrey DESBOS
Adjoint pédagogique : Marc LEFEBVRE



4 ACM MACAU
5 chemin du Biroulet
33460 Macau
Tél : 05 57 88 28 32 / 06 45 75 53 64 (mater)
12 avenue du Général de Gaulle - 33460 Macau
Tél : 05 24 73 62 09 / 06 45 75 53 64 (élém)
alsh.macau@medoc-estuaire.fr
Directrice : Stéphanie DENIS
Adjoint pédagogique : Alexandre COULON

5 ACM LE PIAN-MÉDOC
137 allée Grammont
33290 Le Pian-Médoc
Tél : 05 56 96 21 90 / 06 46 90 17 82
alsh.lepian@medoc-estuaire.fr
Directrice : Elodie LAUTREC
Adjoints pédagogiques :
Jonathan EUDELIN / Thibault CHIMITS

6 ACM SOUSSANS / MS ARCINS SOUSSANS
Place de l'église
33460 Soussans
Tél : 05 57 89 83 13 / 06 45 75 21 99
mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr
Directrice : Juanita CARBONNEL



HORAIRES D'ACCUEIL

OUVERTURE : 7H - FERMETURE : 19H

- Il est demandé aux familles de prévenir si leurs enfants arrivent après 9h.
- Pour les sorties, les horaires de départ et de retour seront communiqués sur le planning d'activité.
- Les enfants étant susceptibles de se salir, nous vous recommandons de leur fournir une tenue adaptée aux activités et peu fragile tout en prenant en compte la météo.
- L'équipe se réserve le droit de changer le planning d'activités : en fonction du temps (Pour les animations en extérieur) et du souhait des enfants (prise en compte de leurs attentes et demandes dans la mise en place et l'organisation des activités)

INSCRIPTION / ANNULATION

Les inscriptions et annulations se font uniquement par le biais du portail famille. Les plannings d'activités sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

Annulation : Toute annulation sera effectuée dans un délai de **10 jours avant pour les vacances et 7 jours avant pour les mercredis directement sur le portail famille.**

Passé ce délai, la journée sera facturée sauf certificat médical.

Pour rappel, les familles ont pour obligation de prévenir de l'absence de leur enfant. Si le délai est dépassé, il faudra prendre contact avec l'équipe du centre par mail, SMS ou appel téléphonique.



PORTAIL FAMILLE :

www.communes-ccme.cartepius.fr

05 57 88 08 08 / portailfamille@medoc-estuaire.fr



MODIFICATION DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour tout changement de quotient familial, merci d'en informer le directeur de la structure et de fournir un justificatif afin que ce dernier soit appliqué pour la prochaine facturation.